



A. GAUTIER SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE S.A.

9, route des Jeunes 1227 Les Acacias

Tél.: +41 (0)22 310 28 71 Fax: +41 (0)22 310 28 72

E-mail: info@agfiduciaire.ch

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
au Conseil de la

**Fondation Les Réfugiés d'hier
accueillent les Réfugiés d'aujourd'hui, Genève**

Exercice 2018



Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
au Conseil de la

**Fondation Les Réfugiés d'hier
accueillent les Réfugiés d'aujourd'hui, Genève**

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de la Fondation Les Réfugiés d'hier accueillent les Réfugiés d'aujourd'hui, Genève pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de Fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes.
Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans la Fondation contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas constaté d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts de la Fondation.

A. Gautier, Société Fiduciaire SA
Antoine Gautier
Expert-comptable diplômé
Agrément No 100651

Genève, le 8 avril 2019

AG/sk 100493ROR – 7 ex.

Annexes : - comptes annuels
(bilan total CHF 5'602'702.21, compte de résultat, annexe)

LA FONDATION LES REFUGIES D'HIER ACCUEILLENENT LES REFUGIES D'AUJOURD'HUI

BILAN AU 31 DECEMBRE 2018		2018	2017
	Notes	CHF	CHF
ACTIF			
Actifs circulants			
Liquidités			
Caisse		130,41	337,56
Compte postal		17'726,32	16'869,11
Compte courant CHF – Banque Pictet		63'839,46	192'058,98
Autres créances à court terme			
Compte Raiffeisen – fonds de rénovation	3	5'624,64	5'118,69
Comptes de régularisation d'actif			
Impôt anticipé à récupérer	4	25'672,15	23'333,10
Charges payées d'avance	5	2'019,55	0,00
Produits à recevoir	5	51'778,60	3'541,80
Total actifs circulants		166'791,13	241'259,24
Actifs immobilisés			
Immobilisations financières			
Actions	6	2'051'220,00	1'966'035,13
Réserves de fluctuation de valeur sur actions	6	-249'301,87	0,00
Placement à terme	7	1'021'983,00	952'028,80
Immobilisations corporelles			
Mobilier et installations	8	1'656,10	393,90
Amortissements cumulés mobiliers et installations	8	-415,00	0,00
Machines de bureau, informatique, système de communication	8	1,00	3'647,75
Immeuble d'exploitation	9	2'610'767,85	2'610'767,85
Total actifs immobilisés		5'435'911,08	5'532'873,43
TOTAL ACTIF		5'602'702,21	5'774'132,67
PASSIF			
Engagements à court terme			
Autres dettes à court terme			
Compte courant Brolliet		0,00	9,90
Compte courant LPP		10'526,25	2'548,75
Compte courant AVS		16'666,10	4'110,40
Compte courant impôt source		1,45	449,70
Comptes de régularisation passifs			
Charges à payer	5	19'942,90	0,00
Produits encaissés d'avance	5	130'000,00	0,00
Total engagements à court terme		177'136,70	7'118,75
Engagements à long terme			
Provision pour rénovation immeuble		3'000,00	
Total engagements à long terme		3'000,00	
Capital des fonds			
Dons-fonds immobilier	10	1'870'000,00	1'870'000,00
Total capital des fonds		1'870'000,00	1'870'000,00
Capital de l'organisation			
Capital de base		1'000'000,00	1'000'000,00
Capital libre		2'594'432,17	2'594'432,17
Résultat reporté		302'581,75	531'406,09
Perte de l'exercice		- 344'448,41	- 228'824,34
Total capital de l'organisation		3'552'565,51	3'897'013,92
TOTAL PASSIF		5'602'702,21	5'774'132,67

FONDATION LES REFUGIES D'HIER ACCUEILLENENT LES REFUGIES D'AUJOURD'HUI

COMPTE D'EXPLOITATION		2018	Budget ¹	2017 ²
	Notes	CHF	CHF	CHF
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Contributions et produits des prestations				
Contribution du secteur privé et donations reçues	11.1	75'530,00	80'000,00	86'600,00
Contribution du secteur public	11.1	325'550,00	325'000,00	268'540,00
Produits des prestations	11.2	18'452,31	25'000,00	29'072,59
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		419'532,31	430'000,00	384'212,59
CHARGES				
Charges de personnel				
Salaire de base		- 422'400,00	- 422'000,00	
Indemnités HES		- 21'850,00	- 22'000,00	
Bonus et gratification		- 27'500,00	- 41'200,00	
AVS, AI, APG, assurance-chômage, CAF		- 42'555,05	- 37'000,00	
Assurance-accidents		- 6'104,30	- 5'500,00	
Assurance maladie		- 13'883,10	- 13'000,00	
Prévoyance professionnelle	15.2	- 21'007,20	- 20'000,00	
Formation et formation continue		- 5'772,60	- 5'000,00	
Documentation interne, frais de repas, événement équipe		- 13'487,10	- 13'700,00	
Indemnités civilistes		- 35'926,30	- 33'000,00	
Total charges de personnel		- 610'485,65	- 612'400,00	- 535'211,90
Charges d'exploitation				
Nettoyage et charges d'entretien des locaux		- 6'443,84	- 10'000,00	
Charges d'énergie et d'eau		- 2'332,00	- 2'000,00	
Matériel de bureau, imprimés, photocopies		- 5'532,08	- 8'000,00	
Téléphone, internet, frais de port, timbres		- 8'488,44	- 8'000,00	
Cotisations, dons et pourboires		- 3'350,00	- 5'000,00	
Honoraires pour conseil		- 21'857,72	- 32'000,00	
Publicité, médias électroniques		- 1'887,30	- 2'000,00	
Frais de représentation		- 1'583,75	- 3'000,00	
Charges d'exploitation générale (cours alimentaires et de matériel pour activités)		- 39'651,20	- 40'000,00	
Charge d'exploitation pôle accompagnement		- 1'709,69		
Amortissement et ajustement de valeur du mobilier et des installations	8	- 807,90		
Amortissement et ajustement de valeur des machines de bureau, informatique et système de communication	8	- 3'646,75		
Total charges d'exploitation		- 97'290,67	- 110'000,00	- 130'313,44
PERTE D'EXPLOITATION		- 288'244,01	- 292'400,00	- 281'312,75

1 Budget ajusté validé lors du conseil de fondation du 27 septembre 2018 (Budget initial validé lors du conseil de fondation du 12 mars 18)

2 Les comptes 2017 n'ayant pas été présentés selon les normes RPC21, nous présenterons cette année exceptionnellement les montants comparatif par rubriques. Un jeu de compte 2017 détaillé « ancienne présentation » est disponible dans l'annexe aux compte en point 14.1.

FONDATION LES REFUGIES D'HIER ACCUEILLENENT LES REFUGIES D'AUJOURD'HUI

COMPTE D'EXPLOITATION		2018	Budget ¹	2017 ²
	Notes	CHF	CHF	CHF
RESULTAT FINANCIER				
Charges financières				
Frais bancaire et CCP		- 4'244,15	- 3'500,00	
Perte sur trésorerie, titres et placements avec cours boursier	6 et 7	- 3'389,85		
Perte titres et placements avec cours boursier (non réalisé)	6 et 7	- 81'701,70		
Produits financiers				
Produits financiers des liquidités et titres (actions)	4	69'394,00	43'500,00	
Produits financiers des placements à terme	4	3'955,00	2'000,00	
Résultat financier		- 15'986,70	42'000,00	53'962,75
RESULTAT HORS EXPLOITATION				
Loyer arcade		31'038,00	31'000,00	
Frais d'entretien des locaux		- 3'110,30		
Assurance bâtiment		- 3'395,00	- 2'000,00	
Charges administrative		- 9'425,60	- 8'500,00	
Chauffage et éclairage		- 8'904,00	- 9'000,00	
Honoraire de gérance		- 1'722,95	- 2'000,00	
Dotation provision pour réparation immeuble		- 3'000,00		
Résultat hors exploitation		1'480,15	9'500,00	- 1'474,34
RESULTAT EXCEPTIONNEL				
Charges uniques		- 470,00		
Charges hors période	13	- 55'613,65		
Produits hors période	14	14'385,80		
Perte exceptionnelle		- 41'697,85	0,00	0,00
PERTE DE L'EXERCICE		- 344'448,41	- 240'900,00	- 228'824,34

FONDATION LES RÉFUGIÉS D'HIER ACCUEILLENENT LES RÉFUGIÉS D'AUJOURD'HUI

Annexe aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2018

1 - Présentation

La Fondation a été créée le 7 novembre 2001. Elle n'a aucun but lucratif. Elle poursuit essentiellement un but humanitaire et ne présente aucun caractère politique, confessionnel ou gouvernemental.

La Fondation gère exclusivement le centre de la Roseraie qui est un centre d'accueil, d'échange et de formation de jour pour personne migrante, sans distinction.

Elle est constituée sous l'appellation « Fondation Les réfugiés d'hier accueillent les réfugiés d'aujourd'hui ».

Elle est inscrite au registre du commerce et soumise à la surveillance de l'autorité compétente.

1.1. But de la Fondation

Dans l'esprit de la tradition genevoise d'accueil des réfugiés, et dans la conviction que les réfugiés d'hier auront à cœur d'aider les réfugiés d'aujourd'hui, la Fondation a pour but :

- de venir en aide aux réfugiés et requérants d'asile, arrivant ou établis principalement à Genève, subsidiairement dans le reste de la Suisse, pour quelque période que ce soit, sans distinction de sexe, de nationalité, d'appartenance politique ou confessionnelle ;
- d'apporter à ces personnes un appui social approprié, notamment dans le domaine de leur reconnaissance sociale et de leur dignité personnelle, par le biais d'activités de formation et d'animation et leur fournir des lieux de rencontre ;
- de collaborer avec les pouvoirs publics, les services sociaux publics ou privés et les particuliers dans le but d'une meilleure organisation de la prise en charge des réfugiés ou requérants d'asile.

1.2. Liste des membres du conseil de fondation et du bureau de fondation

Le conseil de fondation, élu en assemblée générale le 26 novembre 2018, se compose de la manière suivante :

Pictet Angela, présidente
Roux Didier, vice-président
Pilloud Jean, secrétaire
Equey Balzli Catherine, trésorière
Deshusses Georges, membre
Ottet Fabien, membre
Roman Fabrice, directeur

Le conseil de fondation a également mis en place un bureau de fondation, élu le 12 mars 2018. Il se compose de la manière suivante :

Deshusses Georges, président du bureau
Equey Balzli Catherine
Roman Fabrice

Les membres du conseil sont bénévoles.

La fondation emploie 6 salariés pour 5 EPT.

La fondation a travaillé avec 32 personnes en formation et en expérience professionnelles pour 9,5 EPT.

1.3. Statut fiscal

La fondation bénéficie d'une exonération fiscale depuis 2001, et pour une durée indéterminée, selon décision du Conseil d'État en 2016.

1.4. Organe de révision

L'organe de révision est A. Gautier, Société Fiduciaire SA, route des Jeunes 9 – Case postale 1449, 1211 Genève 26.

1.5. Liste du conseil de fondation habilité à signer

<u>Nom</u>	<u>Prénom</u>	<u>Domicile</u>	<u>Mode de signature</u>
Pictet	Angela	Anières	Collective à 2
Roux	Didier	Echichens	Collective à 2
Pilloud	Jean	Saint-Prex	Collective à 2
Equey Balzli	Catherine	Carouge	Collective à 2
Deshusses	Georges	Genève	Collective à 2
Ottet	Fabien	Meyrin	Collective à 2
Roman	Fabrice	Genève	Collective à 2

Préambule

Les comptes annuels comprennent les états suivants :

1. Bilan
2. Compte d'exploitation
3. Annexe au bilan

2 - Principe d'établissement des comptes et principes d'évaluation

2.1. Principes généraux pour l'établissement des comptes

Les états financiers sont conformes aux dispositions applicables du Code Civil (article 69a) et du Code des Obligations, aux recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC y compris RPC 21) et aux statuts de la fondation.

L'année 2018 a été une année de transition dans l'approche comptable. Cette transition a eu pour effet un certain nombre de reclassements et retraitements exceptionnels qui ont un impact spécifique sur le résultat et plus particulièrement sur les charges et produits « hors période ».

Les charges et produits sont correctement délimités sur la période d'après la date à laquelle ils ont été générés.

Tous les événements importants, en particulier ceux survenus après la clôture des comptes et qui pourraient modifier l'évaluation de certains postes des états financiers, ont été pris en considération.

2.2. Enregistrement et évaluation

Les opérations sont transcrites dans les livres au jour de leur conclusion, la comptabilité 2018 a été tenue par Madame Amandine Bourdon, chargée de gestion administrative et financière. Les créances et les engagements sont portés au bilan à la valeur nominale, déduction faite des amortissements cumulés. En 2018, tous les dons sont enregistrés comme non affectés. Les titres sont évalués à la valeur de marché obtenue en fin d'année. Un compte de réserve de fluctuation des actions pour les profits « non réalisés » a été créé en 2018.

3 - Autres créances à court terme

Le compte Raiffeisen – fond de rénovation est un compte au nom de la copropriété URBANIA, rue de Carouge 108-108A c/o Régie du Rhône. La fondation détient 80 parts sur 1000. Les décisions concernant ce compte sont prises chaque année lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle de la copropriété Urbania tenue dans les locaux de la Régie du Rhône SA au Petit-Lancy.

4 - Impôt anticipé à récupérer

Le rendement brut des actions en 2018 s'élève à CHF 73'349,-. Le montant des impôts anticipés de 35 % à récupérer s'élève donc à CHF 25'672,15.

5 - Charges à payer, charges payées d'avance, produits à recevoir et produits encaissés d'avance

Les charges à payer, les charges payées d'avance, les produits à recevoir et les produits encaissés d'avance sont comptabilisés à leur valeur nominale.

La fondation a signé en 2018 une convention avec la ville de Genève pour un montant total de CHF 195'000.- réparti sur 3 années 2018-2019-2020 pour la prestation accueil, primo-information et accompagnement. La somme de CHF 130'000.-, relative aux années 2019 et 2020, a été comptabilisée dans les produits reçus d'avance.

6 - Actions

Ajustement des titres au 31 décembre 2017

La moins-value 2017 de CHF 3'938.- a été comptabilisé dans le compte de charges hors périodes¹.

Les plus-values 2017 de CHF 240'117.- ont été comptabilisé dans le compte réserves de fluctuation de valeur sur action à l'actif.

Vente 2018

La fondation a effectué une vente pour un total de CHF 91'250.-

Ajustement des placements au 31 décembre 2018

Les moins-values 2018 de CHF 78'128.- ont été comptabilisés dans le compte perte sur titres et placements avec cours boursier (non réalisé) dans les résultats financiers.

Les plus-values 2018 de CHF 9'185.- ont été comptabilisé dans le compte réserves de fluctuation de valeur sur action à l'actif.

7 – Placements à terme

Ajustement des placements au 31 décembre 2017

La moins-value 2017 de CHF 17'964.- a été comptabilisé dans le compte de charges hors périodes².

Achat et vente 2018

La fondation a effectué un achat de placement pour un montant de CHF 201'423.- et une vente de CHF 100'733.- en 2018.

Ajustement des placements au 31 décembre 2018

La moins-value 2018 de CHF 11'183.- a été comptabilisé dans perte sur titres et placements avec cours boursier (non réalisé) dans les résultats financiers.

8 - Amortissements

Nous avons effectué un amortissement exceptionnel de la somme résiduelle des comptes « Mobilier et installation et machine de bureau » pour un total de CHF 4'039,65 cette année.

À partir de 2018, les amortissements pour les acquisitions sont calculées de manière linéaire et amorties de manière indirecte :

Informatique	25 % sur 4 ans
Matériel et installation	25 % sur 4 ans

	Total	Amortissement 2018
Lave-vaisselle	CHF 1'655,10	CHF 415.-

9 – Immobilisations corporelles

L'immeuble a été évalué début avril 2019 par la Régie du Rhône pour une valeur de CHF 2'900'000.- à CHF 3'000'000.-.

¹ Cf point 14 ci-dessous : charges hors période

² Cf point 14 ci-dessous : charges hors période

10 – Dons-Fonds immobilier

Le dons-fonds immobilier est composé de deux donations effectuées par des fondations privées.

11 – Contributions et produits des prestations

11.1 Contribution du secteur privé et public

	2018 CHF	2017 CHF
Pour la prestation accueil, primo-information et accompagnement – pôle accompagnement		
Canton de Genève - Bureau de l'intégration des étrangers	95'000.-	90'000.-
Ville de Genève	65'000.-	0.-
Fondation André & Cyprien	15'000.-	15'000.-
Pour le projet « Retrouver la voie/voix » - pôle accompagnement		
Canton de Genève – Service de prévention et de promotion de la santé	50'000.-	40'000.-
Canton de Genève – Office cantonal de l'emploi	0.-	11'520.-
Pour le projet « Ateliers intégration par le français et la communication » - pôle formation		
Canton de Genève - Bureau de l'intégration des étrangers	105'000.-	85'000.-
Pour le projet « EldoradoS 2017 » - pôle projets et partenaires		
Canton et communes de Genève	0.-	25'500.-
Pour le projet « ItinErrances » - pôle projet et partenaires		
Canton de Genève – Fonds Vivre ensemble (DIP)	10'000.-	0.-
Pour le projet « Une goutte de notre époque » - pôle projets et partenaires		
Ville de Genève	0.-	5'000.-
Pour le projet « Savoir-faire et faire savoir » - pôle gestion des ressources humaines		
Canton de Genève – Office cantonal de l'emploi	0.-	11'520.-
Fondation Dora	10'000.-	10'000.-
Fondation Gandur	10'000.-	10'000.-
Fondation Pictet	10'000.-	10'000.-
Fondation privée genevoise	20'000.-	20'000.-
Fondation Sesam	10'000.-	10'000.-
Fondation UBS	0.-	10'000.-
Pour le projet « Circuit découverte »		
Ville de Genève	550.-	0.-
Contributions libres		
Dons individuels	530.-	1'600.-
TOTAUX	401'080.-	405'000.-

11.2 Produits des prestations

Les produits des prestations sont principalement composés d'interventions extérieures et de l'indemnisation des praticiens formateurs pour un total de CHF 18'452,31.

12 - Formation et formation continue

La politique de la fondation concernant la formation et la formation continue consiste à permettre à chacun·e des membres de son équipe de développer et renforcer ses compétences en lien avec ses rôles et responsabilités dans la structure. Dans ce cadre, chaque salarié·e a la possibilité de suivre une formation en étant soutenu·e par la fondation (financièrement ou en temps de travail).

13 - Charges hors période

Le montant des charges hors période est constitué :

- du montant des moins-values des placements et actions de l'évaluation au 31 décembre 2017 pour un montant de CHF 21'901,- ;
- du montant rectificatif des cotisations sociales concernant les périodes 2014, 2015 et 2016 pour un total de CHF 4'156,90 suite à un contrôle AVS en 2018 ;
- des gratifications et factures 2017 pour un total de CHF 29'555,70.

14 - Produits hors période

Le montant des produits hors période est constitué :

- d'un remboursement suite à des primes 2013-2017 pour CHF 4'925,50 ;
- de deux trop-perçus d'assurance 2017 pour un total de CHF 280.30 ;
- de l'indemnisation des praticiens formateurs de septembre à décembre 2017 pour un total de CHF 9'180.-.

15 - Autres informations

15.1 Compte 2017

COMPTES DE PROFITS ET PERTES DE L'EXERCICE		2017
		CHF
PRODUITS		
Subventions et dons privés		86'600.00
Subventions publiques		268'540.00
Produits annexes		29'072.59
TOTAL DES PRODUITS		384'212.59
CHARGES		
Salaire et charges sociales		-520'470.60
Activité Roserie / prestataires extérieurs		-75'702.67
		-596'173.27
Frais d'administration		
Assurances choses		-1'909.70
Matériel de bureau		-8'269.92
Frais de port et CCP		-426.35
Communications / création base de données		-8'732.65
Honoraires de tiers		-28'123.70
Honoraires juridiques et financiers		-4'000.00
Dons et cotisations		-3'657.60
Autres frais		0.00
		-53'120.12
Publicité et autres charges		
Site web		-1'805.90
Frais de représentation		-14'741.30
Amortissements		-2'020.80
		-18'568.00
		-667'861.39
RÉSULTAT FINANCIER		
Intérêts sur c/c et obligations		0.00
Dividendes		66'668.00
Bénéfice sur vente actions		0.00
Pertes sur ventes et remboursements obligations		-8'753.80
Pertes sur ventes actions		0.00
Frais bancaires		-3'523.10
		54'389.10
RÉSULTAT IMMOBILIER		
Loyers encaissés		31'038.00
Produits divers		9'061.40
Entretien et nettoyage		-15'619.46
Services industriels		-2'117.85
Assurances		-1'231.90
Charges de copropriété		-11'482.83
Chauffage		-9'012.00
		435.36
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		-228'824.34

15.2 Engagement de prévoyance

Les employé·e·s sont assuré·e·s contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et de la mort conformément aux dispositions de la loi fédérale (LPP) par l'institut de prévoyance : SwissLife. Le plan de prévoyance est établi selon le principe de primauté des cotisations. Il est financé à 50 % par les employé·e·s et à 50 % par l'employeur.

15.3 Cautionnement

Aucun montant de cautionnement, obligation de garantie et constitution de gages en faveur de tiers.

15.4 Engagement de leasing

La fondation n'a aucune dette découlant de contrat de leasing.

15.5 Contrôle interne

La mise en place d'un système de contrôle interne est en cours de réalisation.

Genève, le 4 avril 2019

Pour la Fondation les réfugiés d'hier accueillent
les réfugiés d'aujourd'hui



Catherine EQUEY BALZLI
Trésorière



Fabrice ROMAN
Directeur

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Exercice : 2018.... Clos le : 31.12.2018.....

1. Indications relatives à la fondation

Nom de la fondation : FONDATION LES REFUGIES D'HIER ACCUEILLENTE LES REFUGIES D'AUJOURD'HUI.....

N° dossier : KGE-1908....

Adresse de correspondance :

Rue : Rue de Carouge 108..... NPA / Localité : 1205 Genève.....

Téléphone : 022.552.02.64..... Fax : ---.....

Courriel : info@centroseraie.ch..... Site internet : ---.....

Nom de la personne de contact : Catherine EQUEY.....

Courriel : catherine.equey@hesge.ch..... Téléphone :

Membres du Conseil de fondation (y compris ceux qui n'ont pas la signature)

Nom et Prénom	Fonction *	Salarié de la fondation **	Jetons de présence ***	Mode de signature ****
Pictet Angela	Présidente	non	non	collective à 2
Roux Didier	Vice-Président	non	non	collective à 2
Pilloud Jean	Secrétaire	non	non	collective à 2
Equey Balzli Catherine	Trésorière	non	non	collective à 2
Deshusses Georges	Membre	non	non	collective à 2
Ottet Fabien	membre	non	non	collective à 2

* (P) Président, (S) secrétaire, (T) trésorier, (M) membre

*** Jetons de présence: indiquer le montant brut déclaré à l'AVS

** Salarié de la fondation: indiquer le salaire brut déclaré à l'AVS

**** Mode de signature: collective (préciser le type) ou individuelle

Personnes non membres du conseil de fondation ayant la signature

Nom et Prénom	Fonction *	Mode de signature **
Roman Fabrice	Directeur	collective à 2

* (D) Directeur, (G) Gérant, autres (à préciser)

** Mode de signature : collective (préciser le type) ou individuelle

Organe de révision :

Raison sociale : A. Gautier, Société Fiduciaire SA.....

Personne de contact : M. Antoine Gautier.....

Rue : Route des Jeunes 9 - C.P. 1449..... NPA / Localité : 1211 Genève 26.....

Téléphone : +41 22 310 28 71..... Fax : +41 22 310 28 72.....

Courriel : antoine@agfiduciaire.ch..... Site internet : ---.....

Organe chargé de la tenue de la comptabilité :

Raison sociale : Fondation les réfugiés d'hier accueillent les réfugiés d'aujourd'hui

Personne de contact : Fabrice ROMAN

Rue : Rue de Carouge, 108 NPA / Localité : 1205 Genève

Téléphone : 022-552-02-64 Fax : ---

Courriel : info@centreroseaie.ch Site internet : ---

2. Informations sur les principes comptables appliqués

Les comptes annuels sont établis et présentés régulièrement selon les principes de l'établissement régulier des comptes.

Ils se composent du bilan, du compte d'exploitation/résultat et de l'annexe, mentionnant les chiffres de l'année précédente et donnent une image de la situation financière réelle.

3. Indications et ventilation des charges

	Exercice actuel	Exercice précédent
Moyenne des emplois à plein temps	5	4.9
Montant des collectes publiques	325'550.00	268'540.00
Dettes envers des institutions de prévoyance	10'526.25	2'548.75
Dettes découlant de crédit-bail (leasing) non publiées au bilan dont la durée résiduelle > 1 an	néant	néant
Sûretés constituées en faveur de tiers	néant	néant
Actifs engagés en garantie des dettes de la fondation	néant	néant
Actifs grevés d'une réserve de propriété	néant	néant
Engagement conditionnel	néant	néant
Dissolution de réserves latentes	néant	néant
Ventilation des charges : Total des dépenses	707'776.32	667'861.39
Dont frais administratifs		
Dont dépenses liées au but	707'776.32	667'861.39

4. Explications relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

CF annexe aux comptes

5. Informations sur tout autre contrôle ou audit effectué par un autre organisme

CF annexe aux comptes

6. Explications relatives aux postes extraordinaires, uniques ou hors période du compte de résultat

CF annexe aux comptes

7. Informations et/ou événements importants postérieurs à la date du bilan

CF annexe aux comptes

8. Participation(s) directes ou indirectes détenue(s) dans d'autres entreprises

Raison de commerce / nom, forme juridique et siège

	Exercice actuel	Exercice précédent
Part du capital en %	Néant	Néant
Part du droit de vote en %		
Valeur comptable de la participation		

Raison de commerce / nom, forme juridique et siège

	Exercice actuel	Exercice précédent
Part du capital en %	Néant	Néant
Part du droit de vote en %		
Valeur comptable de la participation		

9. Informations concernant les comptes consolidés

Non applicable

10. En cas de démission de l'organe de révision, les raisons de ce retrait

Non applicable

11. Mesures en cas de surendettement / insolvabilité

Veuillez indiquer les mesures qui ont été prises ou qui vont être prises afin de remédier à la situation

Non applicable

12. Honoraires de l'organe de révision (concerne les fondations soumises au contrôle ordinaire)

Honoraires versés l'organe de révision	Exercice actuel	Exercice précédent
- Prestations de révision	4'000.00	4'000.00
- Autres prestations		
Total		

13. Ventilation des dettes à long terme (concerne les fondations soumises au contrôle ordinaire)

Dettes de 1 à 5 ans	Exercice actuel	Exercice précédent
	Néant	Néant
Total		

Dettes de plus de 5 ans	Exercice actuel	Exercice précédent
	Néant	Néant
Total		

L'organe suprême de la fondation atteste que l'Annexe aux comptes est conforme et complète.

Lieu et date	Signature(s) autorisée(s)
Genève, le 08 avril 2019	 

L'annexe aux comptes fait partie des comptes annuels qu'elle commente et complète. Elle contient d'autres indications, si elles ne ressortent pas directement du bilan ou du compte de résultat. Elle doit être **auditée** par l'organe de révision.